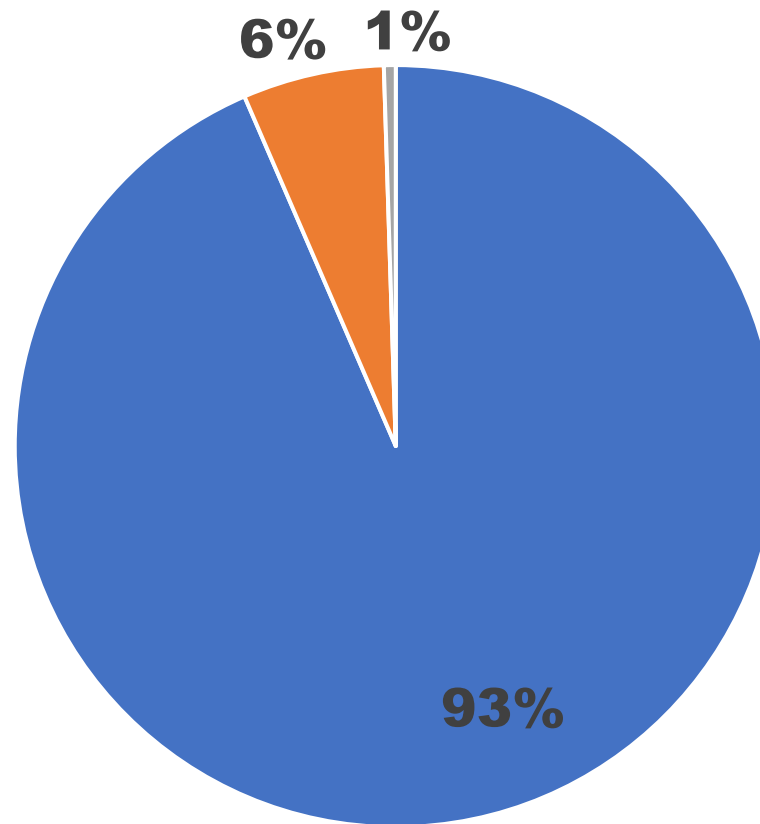


## QUESTION 1/10

---

Afin de répondre à la demande de la Confédération de procéder à des économies d'énergie, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022 la Commune éteint son éclairage public de 23h00 à 05h00.

Que pensez-vous de cette mesure ?



**94%** C'est une bonne mesure

**6%** Ce n'est pas une bonne mesure

**1%** Je n'ai pas d'avis

## REMARQUES 1/11

**Afin de répondre à la demande de la Confédération de procéder à des économies d'énergie, depuis le 1er novembre 2022, la Commune éteint son éclairage public de 23h00 à 05h00. Que pensez-vous de cette mesure ?**

- C'est une bonne mesure mais c'est en journée qu'il manque de l'énergie.

- C'est une bonne mesure mais quand on rentre à pied, il fait vraiment noir. On n'a pas l'habitude.

- C'est une bonne idée pour les petites communes mais plus problématique en région urbaine.

- C'est une mesure qui ne sert à rien.

- Devrait garder tout le temps.

- C'est une bonne mesure avec la télégestion.

- C'est une bonne mesure pour autant que tous les quartiers soient concernés et les soirées "de fêtes" respectées, ce qui n'est pas le cas !

Et j'espère que le coût pour remettre les lumières à la normale ne soit pas plus cher que l'économie.

Cela s'est vu dans une autre commune.

- Selon un municipal d'une commune des environs, il semble que l'économie d'électricité soit minime mais le message donné aux habitants est plus important puisque ce geste les incite à réduire leur consommation.

- C'est très bien !

- Mais je trouve 23h00 trop tôt. Après le dernier passage du car postal me semble plus approprié.

- Il serait bien de garder l'éclairage allumé aussi longtemps que des transports publics desservent le village.

- Il serait intéressant de garder l'éclairage public allumé tant que le village est desservi par les transports publics.

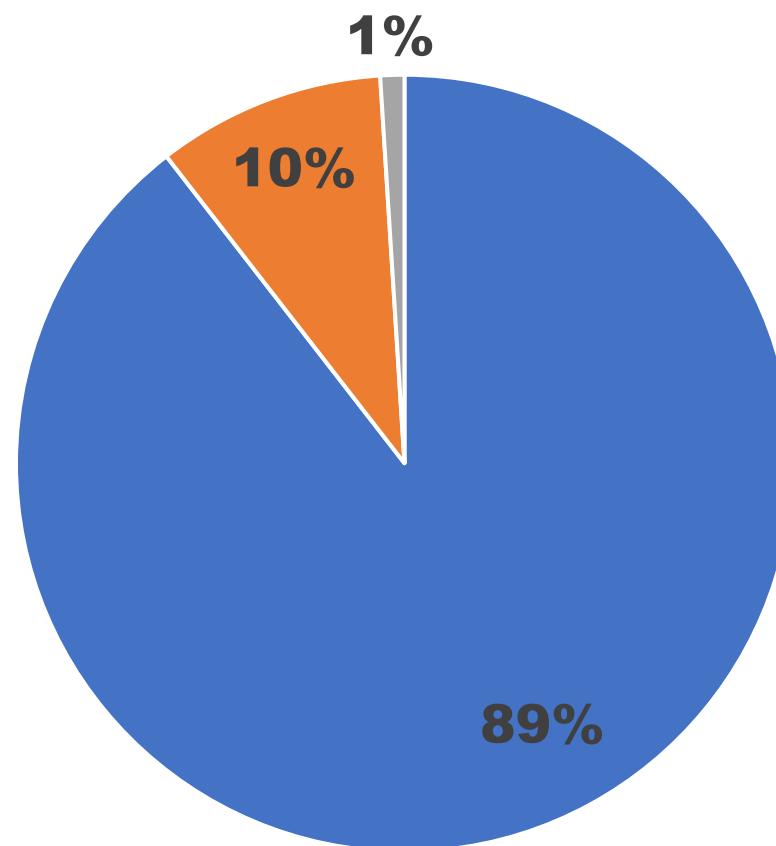
- Il serait plus judicieux d'éteindre à 24h00.

## QUESTION 2/10

---

Lorsque la Confédération lèvera cette demande de procéder à des économies d'énergie, pensez-vous qu'il faudra tout de même conserver une période d'extinction totale de l'éclairage public durant la nuit ?

- 90%** Oui
- 10%** Non
- 1%** Je n'ai pas d'avis



## REMARQUES 2/11

**Lorsque la Confédération lèvera cette demande de procéder à des économies d'énergie, pensez-vous qu'il faudra tout de même conserver une période d'extinction totale de l'éclairage public durant la nuit ?**

- Il faut maintenir et améliorer l'éclairage du passage piétons devant l'auberge sur la place toute la nuit.

- L'économie d'énergie est toujours bonne à prendre.

- Vous êtes tellement éclairés (la Municipalité) qu'on vous laisse décider.

- Oui mais adapté au besoin du village, par exemple de 23h00 à 01h00, allumer une lampe sur deux.

- Extinction totale ? Non, c'est trop dangereux, ou sinon offrir des bandes réfléchissantes à ceux qui se promènent de nuit, habillés en noir !

- La commune du Val-de Ruz avait déjà éteint son éclairage public en 2018. Si nous faisons de même, d'autres pourraient suivre.

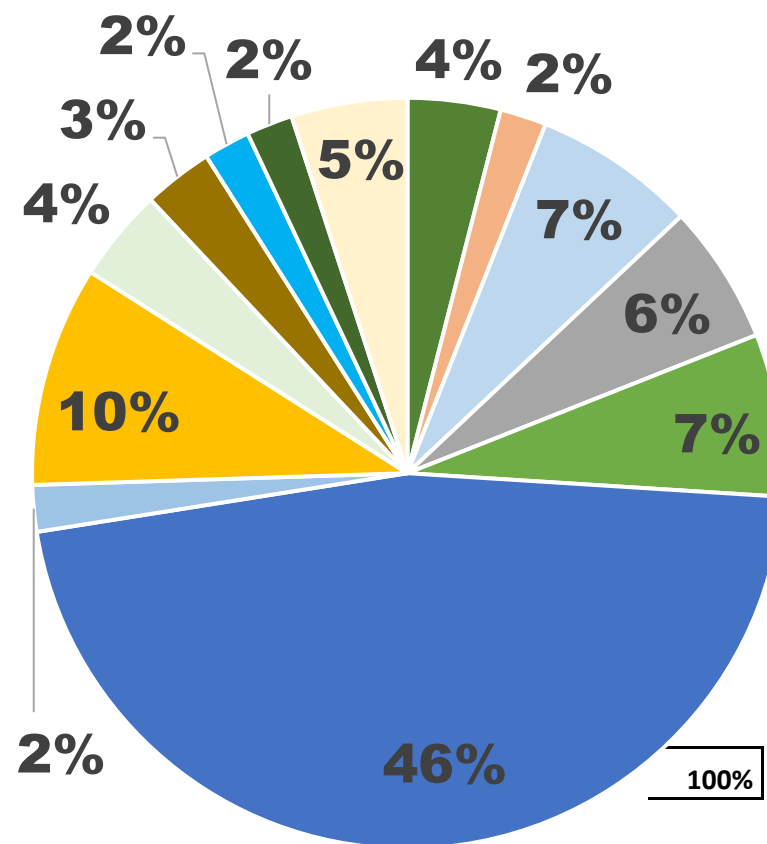
- Pour la biodiversité, mais aussi pour nous.

- Allumer une lampe sur deux.

### QUESTION 3/10

Si la Commune décide de conserver une période d'extinction totale de l'éclairage public durant la nuit, quels seraient selon-vous les horaires les plus adaptés en période hivernale ?

47%	Comme actuellement de 23h00 à 05h00
10%	24h00 à 05h00
7%	23h00 à 05h30
7%	22h00 à 06h00
6%	22h00 à 05h00
5%	Je n'ai pas d'avis
4%	24h00 à 05h30
4%	22h30 à 05h30
3%	22h00 à 05h30
2%	23h00 à 06h00
2%	22h30 à 06h00
2%	24h00 à 06h00



### REMARQUES 3/11

**Si la Commune décide de conserver une période d'extinction totale de l'éclairage public durant la nuit, quels seraient selon-vous les horaires les plus adaptés en période hivernale ?**

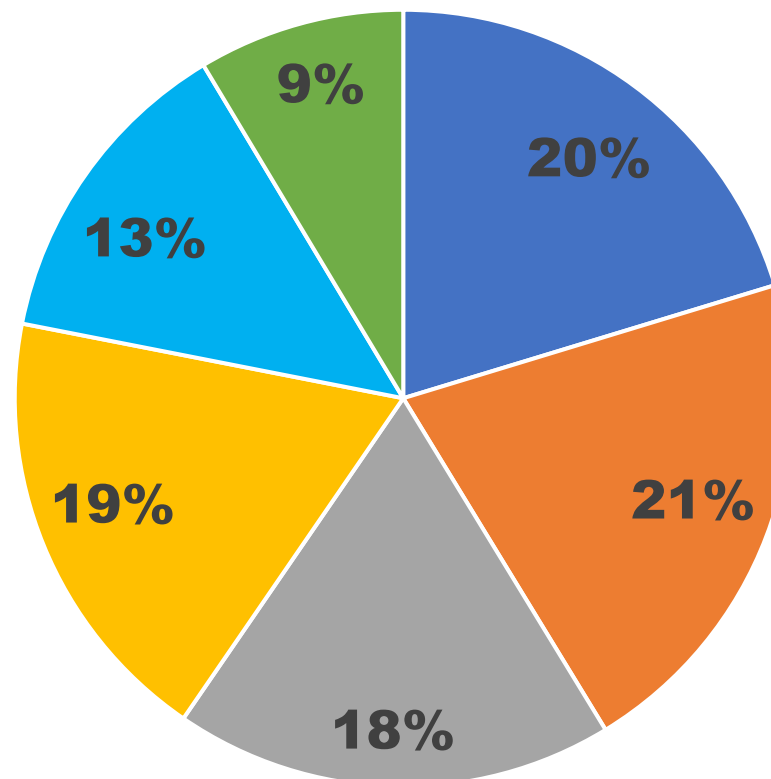
- Dans le secteur restaurant-grande salle, éteindre à 23h00 c'est trop tôt (fermeture du restaurant à 23h00).
- Actuellement le matin, l'éclairage est éteint trop tard, il fait déjà jour.
- Le week-end, selon l'horaire des bus.
- Il faut surtout éteindre quand il fait jour.
- Eteindre à 24h00, cela correspondrait mieux aux horaires des derniers bus.
- La semaine de 23h00 à 05h00 mais le week-end, extinction dès minuit.
- Laisser allumer jusqu'à 23h30 devant le restaurant.
- Mais alors je ne vois pas la différence entre la période hivernale et estivale.
- Par contre le début de matinée, l'éclairage pourrait parfois s'éteindre bien plus tôt ! À 07h30 en mi-saison, il fait déjà bien jour.
- Si la commune est obligée de conserver une période d'extinction totale, les périodes proposées sont toutes valables, donc, la période la plus adéquate serait une extinction de 22h00 à 06h00 du matin, cela économiserait de l'énergie.
- Ne serait-il pas aussi judicieux de planifier une extinction pour les autres raisons.

## QUESTION 4/10

---

Selon-vous, quels seraient les raisons, par ordre d'importance (1 à 5, du plus important au moins important) d'éteindre totalement l'éclairage public durant une partie de la nuit ?

- 21% Economie financière pour la Commune
- 20% Economie d'énergie, diminution gaz effet de serre
- 19% Réduction de la pollution lumineuse
- 18% Protection de la biodiversité faune et flore
- 13% Protection de la santé humaine (meilleur sommeil)
- 9% Je n'ai pas d'avis



## REMARQUES 4/11

**Selon-vous, quels seraient les raisons, par ordre d'importance (1 à 5, du plus important au moins important) d'éteindre totalement l'éclairage public durant une partie de la nuit ?**

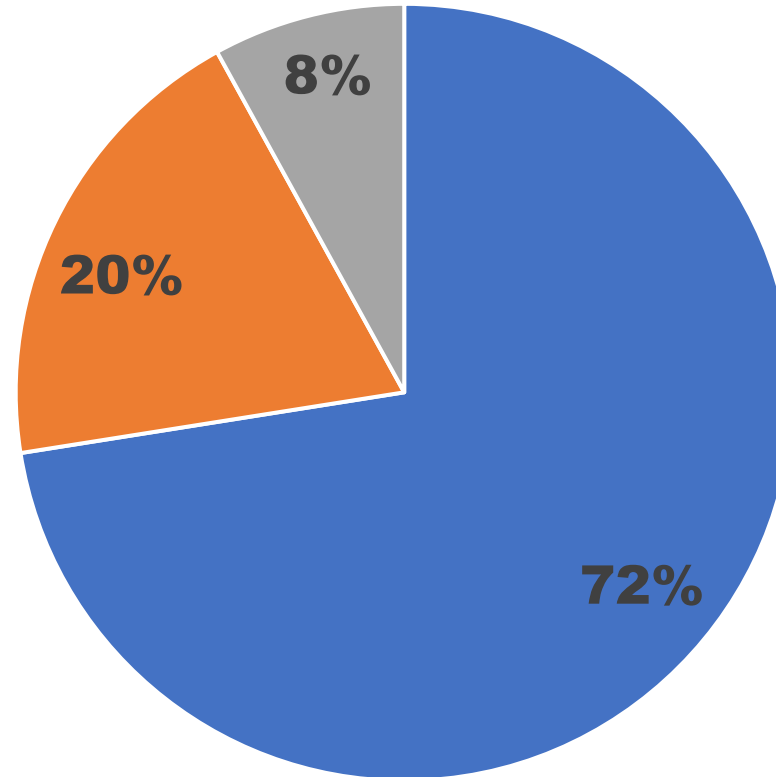
- L'économie réalisée est faible par rapport au nombre d'habitants.
- Economie de pattes de mouches.
- Pour autant que les ampoules LED soient jaunes (sans lumières bleues).
- Bien qu'elles soient toutes importantes à nos yeux.
- De toute manière nous n'avons pas d'éclairage public vers notre maison.



## QUESTION 5/10

---

Quelle est votre position par rapport au sentiment d'insécurité que peut créer une extinction totale des luminaires ?



**73%** Je pense que ce n'est pas un problème

**20%** Je pense que c'est un problème

**8%** Je n'ai pas d'avis

## REMARQUES 5/11

**Quelle est votre position par rapport au sentiment d'insécurité que peut créer une extinction totale des luminaires ?**

- Le nombre d'éclairages privés va augmenter.

- Qui n'a pas de téléphone portable avec lampe de poche ?

- Ce n'est pas un problème, à part la visibilité des piétons aux horaires de bus.

- Je pense qu'il faut enlever tous les lampadaires.

- C'est une habitude à prendre.

- Je pense que ce n'est pas un problème pour le moment, nous verrons par la suite.

- (Un peu).

- Je pense que ce n'est pas un problème, du moins tant que Valeyres est un village.

- Valeyres reste un petit village où il fait bon vivre.

- Cela serait un problème dans une grande ville mais pas ici à Valeyres. Je ne pense pas qu'il y a pas grand monde qui se promène entre 20h00 et 05h00 du matin.

- Pas encore assez de recul pour constater s'il n'y a pas de vol, de déprédation ou d'agression.

- Je pense que ce n'est pas un problème à Valeyres actuellement.

- Ne pensons pas qu'à la criminalité, mais avant tout aux risques de chutes provoquées par l'absence d'éclairage.

- Nous sommes dans un petit village, pas à Lausanne.

- Ce n'est pas un problème si adapté aux endroits sensibles.

---

- Je ne me sens plus du tout en sécurité à l'extérieur et à l'intérieur de mon domicile. Quelle est l'économie si lorsque je ne suis pas chez moi, je laisse des lumières allumées ?

---

- Celui qui veut cambrioler le fera avec ou sans lumière !

---

- Il faudrait peut-être éclairer les arrêts de bus et le passage piétons.

---

- Nous vivons au bout d'un chemin et personnellement cela crée un sentiment d'insécurité notamment si mes voisins sont absents.

---

- La criminalité de Valeyres-sous-Rances n'est pas tout à faire la même que celle de Mexico City.

---

- Ce n'est pas un problème vu que l'éclairage public n'est pas arrivé jusqu'à chez moi.

---

- Chacun possède un smartphone équipé d'une lampe.

---

- Il ne devrait pas faire totalement nuit.

---

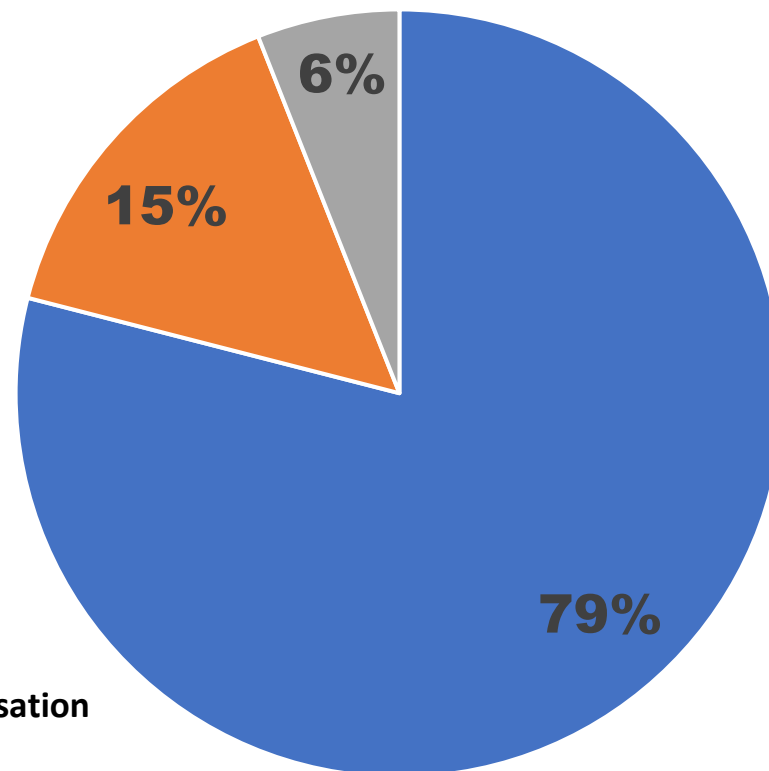
## QUESTION 6/10

---

Actuellement la Commune a fait installer des horloges sur les tableaux de commande afin de pouvoir gérer elle-même l'éclairage public. Ce système ne permet que d'allumer et d'éteindre le village (ON-OFF), aujourd'hui il est impossible de commander indépendamment chaque luminaire, ni de réguler la puissance de l'éclairage ou de les commander par détection.

Pour ce faire, la Commune devrait installer un système de TELEGESTION de l'éclairage public.

**Seriez-vous favorable à ce que la Commune puisse gérer directement son éclairage public par TELEGESTION (horaires, taux de luminosité, extinction partielle ou totale) ?**



79%

**OUI, cela permettrait une plus grande souplesse d'utilisation**

15%

**NON, un village tout allumé ou tout éteint est suffisant**

6%

**Je n'ai pas d'avis**

## REMARQUES 6/11

Actuellement la Commune a fait installer des horloges sur les tableaux de commande afin de pouvoir gérer elle-même l'éclairage public. Ce système ne permet que d'allumer et d'éteindre le village (ON-OFF), aujourd'hui il est impossible de commander indépendamment chaque luminaire, ni de réguler la puissance de l'éclairage ou de les commander par détection. Pour ce faire, la Commune devrait installer un système de TELEGESTION de l'éclairage public.

**Seriez-vous favorable à ce que la Commune puisse gérer directement son éclairage public par TELEGESTION (horaires, taux de luminosité, extinction partielle ou totale) ?**

- L'horaire doit être adapté lors des manifestations, la commune doit donc pouvoir intervenir.

- Cette installation n'est pas nécessaire (sur la page suivante la personne sondée dit que l'éclairage devrait être baissé mais pas éteint).

- Oui mais ça dépend à quel prix.

- A condition que 1 : Le coût soit raisonnable et sans incidence sur les impôts. 2 : Que la commune gère ce système avec les ressources humaines actuelles.

- A condition que les coûts générés par cette installation ne dépassent pas les économies réalisées par les extinctions des feux et que la gestion individuelle au cas par cas puisse être gérée avec les ressources dont la commune dispose.

- Mais tout dépend de l'investissement

- Système idéal pour autant que l'investissement ne soit pas trop important.

- A mon avis, le coût d'un système de télégestion dépasse les avantages qu'un tel système apporte à un village de notre taille.

- Un système de télégestion est une bonne idée cependant cela est relatif au coût du système par rapport au bénéfice apporté. Cela vaut-il vraiment la peine d'investir pour un tel système ? Ne vaudrait-il pas mieux d'investir pour remplacer les lampes au sodium restantes par des lampes LED ?

---

- Oui si ça fonctionne. En décembre, les luminaires ont été passablement éteints, notamment pour les tambours, durant les manifestations !

Je ne sais pas où se trouvent les lampadaires qui ont déjà des LED mais avec le futur système ça sera intéressant de pouvoir baisser l'éclairage jusqu'à 10% de ceux-ci ou de laisser allumer des endroits tels que les croisées, passage piétons, village (les habitations étant plus condensées, il fait beaucoup plus sombre).

---

- L'avenir énergétique du pays est incertain, surtout si nos politiques continuent de croire que l'éolien et le solaire (source intermittente et non-pilotable) pourraient remplacer les sources fossiles et nucléaires. Il n'en n'est rien, nous dépendons de l'Allemagne et de la France qui vient de réouvrir deux centrales à charbon.

J'espère me tromper mais d'ici 2030 (et je suis optimiste), les pénuries d'énergie seront la norme. Dans un village de notre taille, en combien de temps l'économie réalisée par un système de télégestion couvrirait-elle l'investissement requis. Cela en vaut-il la peine ? Ce serait dommage d'installer un tel système pour que l'on vienne nous dire qu'il faudra faire comme au Val-de-Ruz...

---

- Il faut voir le prix d'installation car ce système coûte cher !!!

---

- Je pense que le village est trop petit pour la télégestion et que le rapport coût-bénéfice ne sera pas intéressant.

---

- Il me semble que cette solution est un compromis pertinent, je serais pour une diminution de l'éclairage en intensité près des logements et extinction totale sur les routes où il n'y a pas d'habitations.

---

- Oui, mais si le coût d'un tel système est rentable pour une petite commune comme Valeyres. Sinon éteindre est suffisant.

---

- Ce système me paraît bien mais alors... bonjour les avis et les critiques !!!

---

- Coût ?

---

- Selon le coût de l'investissement, la réponse serait NON.

---

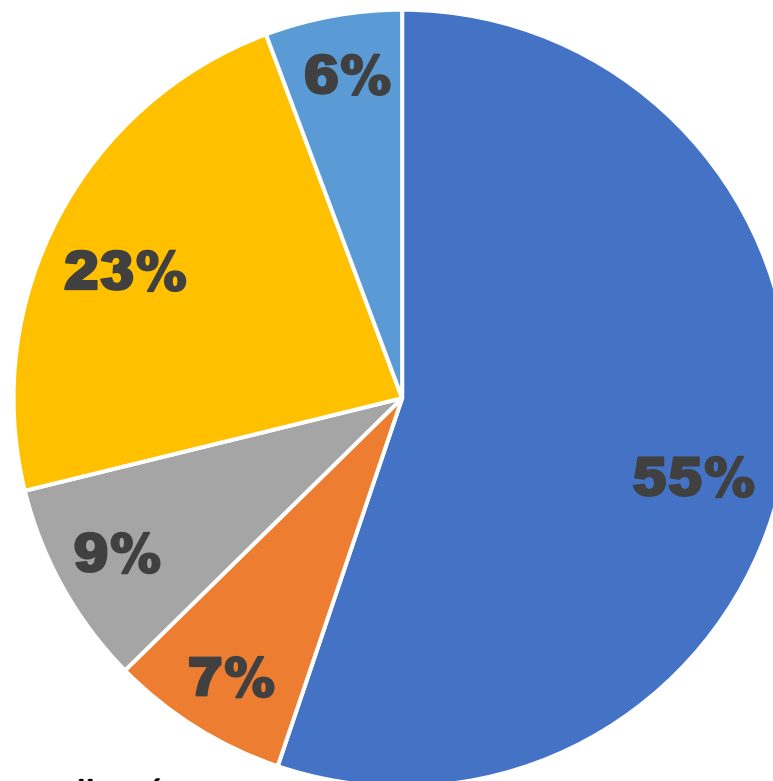
- Oui pour la modernisation mais tout en étant rationnel dans l'automatisation des luminaires.

## QUESTION 7/10

---

Si la Commune s'équipait d'un système de TELEGESTION de son éclairage public afin de répondre plus finement aux attentes concernant l'écologie, l'économie financière et énergétique, la sécurité, la protection humaine, etc., quelle serait selon vous, la gestion la plus adaptée ?

- 55%** En l'adaptant aux saisons, jours sem. manif., etc.
- 23%** En le pilotant avec des détecteurs de présence
- 9%** En conservant certaines rues ou lampadaires allumés
- 7%** En baissant la puissance de l'éclairage tout en le gardant allumé
- 6%** Pas d'avis



## REMARQUES 7/11

**Si la Commune s'équipait d'un système de TELEGESTION de son éclairage public afin de répondre plus finement aux attentes concernant l'écologie, l'économie financière et énergétique, la sécurité, la protection humaine, etc., quelle serait selon vous, la gestion la plus adaptée ?**

- Vous êtes fort pour les études, il y a de l'argent pour les études.

- Sous réserve du coût d'investissement à fournir et que le système soit réellement efficace.

- Le temps de réaction est très lent sur les luminaires à détection. C'est une bonne idée d'éteindre un luminaire sur deux et de baisser l'intensité de l'autre.

- Adapter l'éclairage est une bonne idée. Il est possible de cumuler avec la diminution de la puissance également je pense.

- L'éclairage par détection est à privilégier pour les heures/lieux de basses fréquentation, si certains éprouvent de l'insécurité. Lors de hautes fréquentations, un tel système pourrait avoir un impact sur la durée de vie de l'éclairage (on/off/on/off...)

- A quel prix ?

- Voir les coûts!

- Un mélange des deux: détecteurs pour la période horaire éteinte.

- Les deux nous conviennent avec une préférence pour l'extinction totale.

- Chaque choix se défend, je vous laisse arbitres.

- C'est le cas dans certains quartiers d'Yverdon et ça fonctionne très bien.

- En éteignant complètement en journée, évidemment.

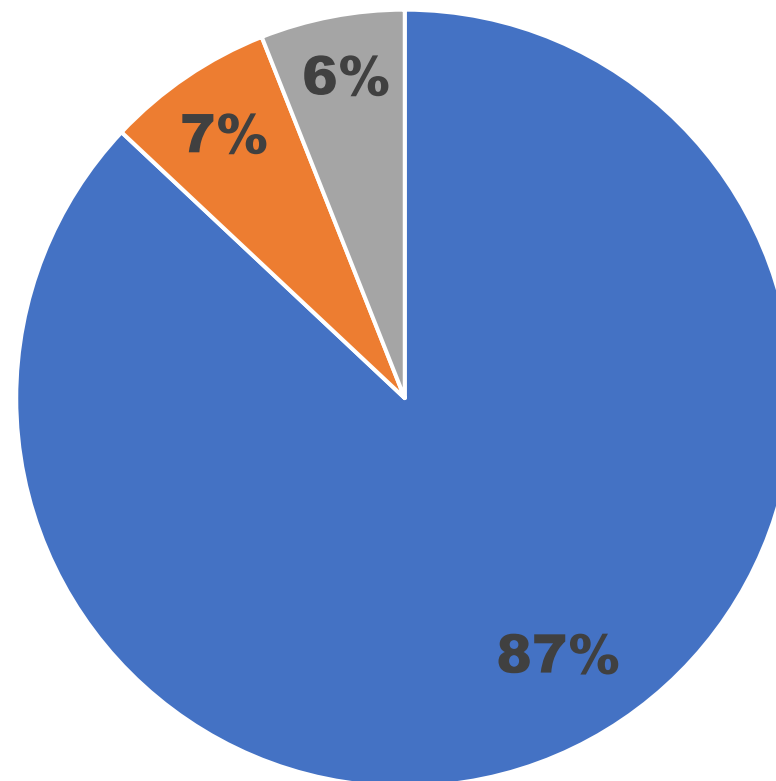
- L'extinction des feux peut être cumulée à une réduction de la puissance d'éclairage.



## QUESTION 8/10

---

Est-ce que vous pensez que les horaires d'illumination des enseignes lumineuses (publicitaires ou d'entreprises) devraient également être soumis à une réglementation ?



87% OUI

7% NON

6% Je n'ai pas d'avis

## REMARQUES 8/11

**Est-ce que vous pensez que les horaires d'illumination des enseignes lumineuses (publicitaires ou d'entreprises) devraient également être soumis à une réglementation ?**

- Il n'y a aucune raison que les enseignes ne soient pas soumises à réglementation.

- Très peu significatif à Valeyres.

- Il devrait y en avoir aucune!

- C'est rigolo.

- Pour réduire la pollution lumineuse et améliorer le confort, il conviendrait de TOUT éteindre la nuit.

- Elles devraient être éteintes de 20h00 à 06h00 sauf pour le restaurant et lieux publics.

- Il serait bien d'en ajouter aux arrêts de bus postal et passage pour piétons.

- C'est eux qui devraient commencer avant nous ! Ce que nous faisons, c'est permettre aux riches de continuer leur train de vie au calme.

- Les enseignes lumineuses sont inutiles la nuit, même le jour.

- Ces enseignes sont une hérésie, si ça ne tenait qu'à moi, je les aurais interdites depuis longtemps.

- Non, encore une loi de plus.

- Non, ce n'est pas nécessaire dans notre village.

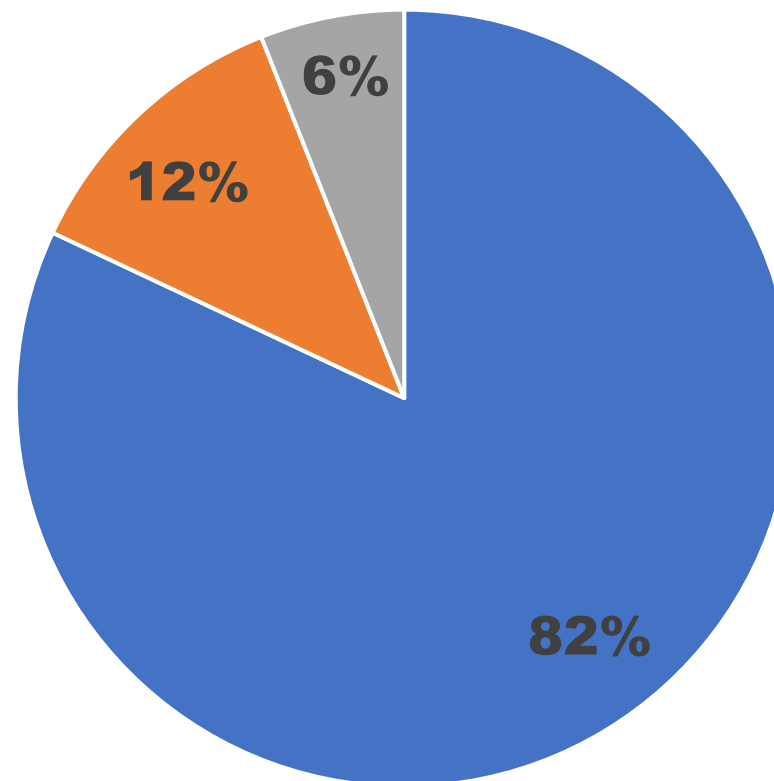
- Oui, même pour une seule enseigne garage.

- Il est grand temps que cette question soit posée.

## QUESTION 9/10

---

Est-ce qu'à votre avis, il y a suffisamment de points lumineux d'éclairage public dans notre Commune ?



**82%** OUI, il n'est pas nécessaire d'en ajouter

**12%** NON, il serait bien d'en ajouter

**6%** Je n'ai pas d'avis

## REMARQUES 9/11

### Est-ce qu'à votre avis, il y a suffisamment de points lumineux d'éclairage public dans notre Commune ?

- Il faudrait ajouter un luminaire à la rue de la Marmalaz, proche du nouveau bâtiment.
- Voir si possibilité de supprimer quelques luminaires (rue du village ou chemin du Moty).
- Certains emplacements peuvent être améliorés.
- Il faudrait ajouter des luminaires entre le village et la Robellaz et entre la Robellaz et la cantine. Il n'y a pas ni trottoir ni lumière.
- Non, les 5 à la Municipalité devraient suffire.
- Il faudrait ajouter un ou des luminaires à la rue de la chapelle.
- Il y en a beaucoup sur la route de la Robellaz alors que les piétons passent par le chemin du Moty.
- Il faudrait ajouter des luminaires depuis la rue du Vieux Moulin 15 au chemin des rochettes.
- Pourquoi la route Romaine est éclairée de l'auberge à la grande salle mais pas le cheminement piétons en face qui longe le mur?
- Il faudrait ajouter un luminaire à l'entrée de la cour d'école côté Morel, vers la salle des maîtres.
- Revoir certains angles morts, montée chemin de Marex/Champ-Fossoy.
- 2 ou 3 sur la rue de la Marmalaz.
- Il y en a bien assez dans la rue du village, ça c'est sûr.
- En ce qui me concerne, je n'ai pas d'avis sur les lieux que je ne fréquente pas.
- Non, juste à l'arrêt de bus et sur le passage piétons pendant la nuit.
- Il y en a déjà trop.
- Ja n'ai pas d'avis car pas les compétences et connaissances suffisantes.
- Non, un réverbère devrait être posé dans le triangle qui mène de la Robellaz à la déchetterie (où se trouve l'hydrante) certaines personnes menant leurs déchets à pied, quand il fait jour, et même si on habite en fin de village, on mérite autant d'être éclairé que les autres, sic le stand.

---

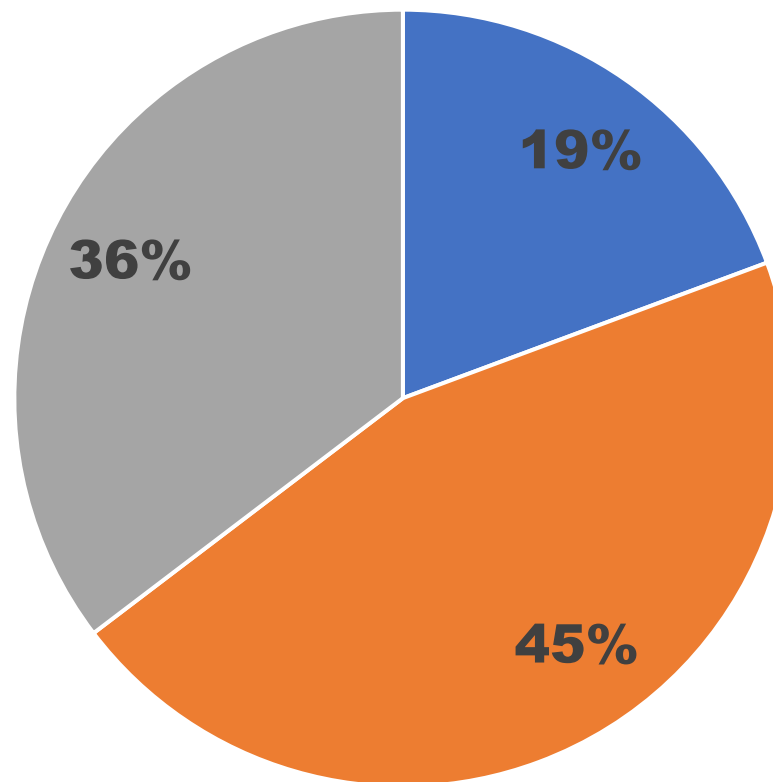
- Non, il serait bien d'en ajouter au croisement entre la rue du vieux Moulin et la rue du Manoir. Nous sommes beaucoup à nous y promener, notamment le soir, en hiver.

---

## QUESTION 10/10

---

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?



**45%** 41 à 60 ans

**35%** 61 et plus

**19%** 18 à 40 ans

## **Avez-vous des remarques ou propositions à formuler concernant notre éclairage public ?**

---

- Toutes les modifications projetées auront un coût (élevé ?). L'investissement est-il rentable par rapport à l'économie réalisée ?
  - L'intensité peut être baissée, il n'est pas nécessaire de voir comme en plein jour.
  - Ràs, je souscris complètement à cette nouvelle habitude d'horaires.
  - Ajouter des luminaires à allumer uniquement lors de manifestations à la cantine pour que les citoyens puissent se déplacer à pied sans risque.
  - L'extinction totale peut être un problème au niveau du passage piétons.
  - Il serait souhaitable de connaître les chiffres d'économie financière selon les différentes procédures.
  - OK avec le projet de la municipalité proposé en première page.
  - Je n'ai plus de propositions à formuler concernant notre éclairage public, par contre le clocher qui sonne à n'importe quelle heure est certainement une économie financière de le faire réparer.
  - Avez-vous pensé aux panneaux solaires ?
  - Bravo pour ce questionnaire = efficience.
  - Non.
  - Si j'ose, je rajouterais un luminaire entre le stand et l'église, les jours de manifestations à la cantine et au stand (parking).
  - L'éclairage public nuit gravement au plancton aérien à l'échelle mondiale. Celui-ci nourrit une grande partie de la faune, c'est la base de la chaîne alimentaire dont nous faisons partie. Eteindre les lumières lorsqu'elles ne sont pas nécessaires à l'humain est un bon compromis pour contribuer à sauvegarder ces petites bêtes.
  - Merci pour cette initiative. L'éclairage du village mérite une gestion moderne et économique.
  - Merci d'avoir éteint la nuit, l'optimal serait d'éteindre plus tôt (21h00) avec un système de détecteur de passage bien réglé.
  - Merci pour cette enquête.
  - Conserver un éclairage en permanence sur le passage pour piétons sur la route cantonale mais adapté au passage. Il s'agit de le signaler et non d'éclairer tout l'alentour.
-

---

- Le passage pour piétons est très sombre, il faut voir si nous pouvons ajouter une lampe sans déranger les voisins.

---

- Tout à fait favorable à une diminution de l'éclairage public la nuit. Les horaires peuvent être alignés avec les transports publics pour assurer le trajet des habitants jusqu'à leur domicile.

---

- Je suis régulièrement les interventions d'un spécialiste sur les questions énergétiques et climatiques : Jean-Marc Jeancovici. Il s'exprime dans les hautes écoles, je recommande ses interventions sur Youtube -> (dépressif s'abstenir !). Je regrette que ce genre de question (éclairage) ne soit pas géré au niveau cantonal voir fédéral pour que l'impact soit plus significatif. Je salue néanmoins cette initiative et vous remercie de nous donner l'occasion de nous exprimer. Meilleurs vœux et salutations pour 2023.

---

- Merci pour tout.

---

- Pour le passage aux LED il faut absolument choisir des teintes chaudes ! Le blanc verdâtre n'est pas agréable du tout et c'est moche. On a de si beaux réverbères dans notre village, ça serait bien de continuer sur cette voie de l'esthétique ! Merci.

---

- Il serait souhaitable de garder un éclairage avec des LED de couleurs chaudes. Pour les lampadaires se trouvant à côté des fenêtres/velux, il serait également souhaitable de mettre des protections occultantes côté habitation.

---

- Je vous remercie pour votre travail et pour la prise en mains de ces questions importantes concernant une gestion consciencieuse et durable de la commune.

---

- Très bonne initiative ce questionnaire et de réfléchir à diminuer l'éclairage, merci beaucoup.

---

- Le village est éteint de 23h00 à 05h00. C'est très bien mais pour quelle raison les luminaires de l'église, le stand de tir et la cantine restent allumés ? Je pense que c'est principalement ceux-ci, inutiles qui devraient être éteints. Je pense même qu'ils ne devraient fonctionner que lors de manifestations.

---

- En cas d'extinction de l'éclairage la nuit, possibilité d'allumer globalement ou localement en cas de sinistre ou accident, afin de faciliter la tâche des secours. Merci pour votre démarche et initiative.

---

- Merci de nous demander notre avis.

---

- Je serai ravie d'une implémentation drastique de la réduction du niveau d'éclairage ! Merci pour cette initiative et cette consultation.

---

- Nous sommes une petite commune, il est important d'avoir un projet à notre échelle ! Nous ne sommes pas Lausanne ou Yverdon.

---